

Fonds d'obligations à rendement réel Renaissance

Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds

pour l'exercice clos le 31 août 2023

Tous les chiffres sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais n'inclut pas les états financiers annuels du fonds de placement. Vous pouvez obtenir un exemplaire des états financiers annuels sur demande et sans frais, en composant le <u>1 888 888-3863</u>, en nous adressant un courriel à l'adresse <u>info@gestiondactifscibc.com</u>, en nous écrivant au 1000, rue De La Gauchetière Ouest, bureau 3200, Montréal (Québec) H3B 4W5, ou en consultant notre site Web à l'adresse <u>www.investissementsrenaissance.ca</u> ou le site SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca.

Les porteurs de parts peuvent également obtenir de cette façon un exemplaire du rapport intermédiaire, les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le portefeuille.

Analyse du rendement du fonds par la direction

Objectif et stratégies de placement

Objectif de placement : Le Fonds d'obligations à rendement réel Renaissance (désigné le *Fonds*) cherche à générer un revenu d'intérêt régulier qui est couvert contre l'inflation en investissant principalement dans des obligations émises ou garanties par un gouvernement et des obligations de sociétés liées à l'inflation d'émetteurs établis partout dans le monde.

Stratégies de placement : Le Fonds investit principalement dans des obligations à rendement réel et liées à l'inflation, émises par des gouvernements et des sociétés du Canada et de l'étranger. Le Fonds utilise des échéances variées pour gérer le risque de taux d'intérêt.

Risque

Le Fonds est un fonds de titres à revenu fixe canadiens à l'abri de l'inflation qui s'adresse aux investisseurs ayant un horizon de placement à moyen terme et pouvant tolérer un risque de placement faible à moyen.

Pour la période close le 31 août 2023, le niveau de risque global du Fonds est resté identique à celui mentionné dans son prospectus simplifié.

Résultats d'exploitation

Gestion d'actifs CIBC inc. (désignée *GACI*, le *gestionnaire* ou le *conseiller en valeurs*) est le conseiller en valeurs du Fonds. Le commentaire qui suit présente un sommaire des résultats d'exploitation pour la période close le 31 août 2023. Tous les montants sont en milliers de dollars, sauf indication contraire.

La valeur liquidative du Fonds est passée de 345 646 \$ au 31 août 2022 à 156 801 \$ au 31 août 2023, en baisse de 55 % pour la période. La baisse globale de la valeur liquidative découle des rachats nets de 176 736 \$ et du rendement négatif des placements.

Les parts de catégorie A du Fonds ont dégagé un rendement de -4,9 % pour la période, contre -4,0 % pour son indice de référence principal, soit l'indice des obligations à rendement réel FTSE Canada (désigné l'indice de référence principal). Le rendement du Fonds tient compte des frais et des charges, ce qui n'est pas le cas de celui de l'indice de

référence principal. Voir la section *Rendement passé* pour connaître les rendements des autres catégories de parts offertes par le Fonds.

Malgré la morosité de la conjoncture économique et les données indiquant que l'inflation a reculé, les rendements obligataires ont augmenté au cours de la période, les attentes de hausses additionnelles des taux d'intérêt s'étant répercutées sur les marchés. Au début de 2023, la Banque du Canada a mis en place une « pause conditionnelle » des hausses de taux d'intérêt afin d'évaluer l'incidence de sa politique monétaire. Cependant, lorsque la croissance économique s'est accélérée au deuxième trimestre de 2023, la Banque du Canada a recommencé à relever les taux d'intérêt. Au cours de la période, le Conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale américaine (désigné la *Réserve fédérale*) a relevé les taux d'intérêt pour les fixer dans une fourchette de 5,25 % à 5,50 % tandis que la Banque du Canada les a relevés pour les porter à 5,00 %.

Aux États-Unis et au Canada, les courbes de rendement, définies comme l'écart entre le rendement des obligations à 30 ans et celui des obligations à deux ans, se sont fortement inversées au cours de la période, reflétant les attentes selon lesquelles les interventions des banques centrales pourraient entraîner une récession. Lorsque les courbes de rendement s'inversent, les rendements des titres à court terme sont supérieurs à ceux des titres à long terme.

Les obligations de sociétés ont mieux fait, les écarts de taux (la différence entre le rendement des obligations de sociétés et celui des obligations d'État ayant des échéances similaires) s'étant resserrés, témoignant de la solide demande d'actifs plus risqués, de l'offre considérablement moins importante d'obligations nouvellement émises et de l'amélioration plus importante que prévu de la rentabilité. Néanmoins, les obligations de sociétés ont été soumises à une importante volatilité, particulièrement au premier trimestre de 2023, après l'effondrement de plusieurs banques régionales américaines. Les organismes de réglementation, le Trésor américain et la Réserve fédérale sont rapidement intervenus pour rassurer les marchés.

Parmi les positions qui ont freiné le rendement, mentionnons celles dans les obligations du gouvernement du Canada à rendement réel

(2,00 %, 2041/12/01; 1,50 %, 2044/12/01 et 1,25 %, 2047/12/01). Ces obligations ont nui au rendement en raison de leur longue duration et de la hausse des taux obligataires.

La position de trésorerie a favorisé le rendement du Fonds, le rendement des obligations ayant été négatif. La surpondération modérée du Fonds dans les obligations nominales a également favorisé le rendement, ces obligations ayant fait meilleure figure que les obligations à rendement réel. Une surpondération modérée dans les obligations américaines indexées sur l'inflation, y compris dans l'obligation du Trésor américain indexée sur l'inflation (1,00 %, 2046/02/15), a favorisé le rendement, ces obligations ayant mieux fait que les obligations à rendement réel du gouvernement du Canada.

Pendant la période, les positions dans des obligations du Trésor américain indexées sur l'inflation (0,13 %, 2027/04/15 et 0,13 %, 2025/04/15) ont soutenu le rendement du Fonds en raison de la courte duration de celles-ci (faible sensibilité aux variations des taux d'intérêt) et de l'augmentation des taux.

Le conseiller en valeurs a augmenté la position du Fonds dans l'obligation du gouvernement du Canada (1,75 %, 2053/12/01), tout en réduisant sa position dans l'obligation à rendement réel du gouvernement du Canada (0,25 %, 2050/12/01), afin d'accroître la liquidité du portefeuille.

Événements récents

Le 27 avril 2023, Bryan Houston a été nommé président du comité d'examen indépendant.

La pandémie de COVID-19 et la guerre entre la Russie et l'Ukraine ont ébranlé, de manière imprévisible et sans précédent, l'économie mondiale et les marchés des capitaux. Cette situation a entraîné une grande volatilité et d'importantes incertitudes dans les marchés des capitaux. Il est impossible de déterminer si des mesures supplémentaires seront prises par les gouvernements ou de connaître l'incidence de ces mesures sur les économies, les entreprises et les marchés des capitaux à l'échelle mondiale. La hausse de l'inflation dans de nombreux marchés à l'échelle du globe a incité les banques centrales à relever les taux d'intérêt pour contrer la hausse rapide des prix. Ces facteurs pourraient avoir une incidence négative sur le Fonds. Le gestionnaire continue de surveiller l'évolution de la situation ainsi que son incidence sur les stratégies de placement.

Opérations entre parties liées

Les rôles et responsabilités de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (désignée la *Banque CIBC*) et des membres de son groupe, en ce qui a trait au Fonds, se résument comme suit et sont assortis des frais et honoraires (collectivement, désignés les *frais*) décrits ci-après.

Gestionnaire, fiduciaire et conseiller en valeurs du Fonds

GACI, filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC, agit en qualité de gestionnaire, de fiduciaire et de conseiller en valeurs du Fonds. À titre de gestionnaire, GACI reçoit des frais de gestion à l'égard des activités et de l'exploitation quotidiennes du Fonds, calculés en fonction de la valeur liquidative de chaque catégorie de parts du Fonds, comme il est décrit à la section *Frais de gestion*.

Le gestionnaire paie les charges d'exploitation du Fonds (autres que certains frais des fonds) relativement aux catégories de parts du Fonds

(à l'exception des parts de catégorie O), qui peuvent comprendre, sans s'y limiter, les charges d'exploitation et les frais d'administration; les frais réglementaires; les honoraires des auditeurs et les frais juridiques; les honoraires du fiduciaire, les frais de garde et de dépôt et les honoraires des agents; et les frais de service aux investisseurs et les frais liés aux rapports aux porteurs de parts, aux prospectus, aux aperçus des fonds et aux autres rapports, en contrepartie du paiement, par le Fonds, de frais d'administration fixes (majorés de la TPS/TVH applicable) au destionnaire relativement à ces catégories de parts. Aucuns frais d'administration fixes ne sont exigibles à l'égard des parts de catégorie O. Le gestionnaire paie les charges d'exploitation du Fonds (autres que certains frais des fonds) attribuées aux parts de catégorie O du Fonds. Les frais d'administration fixes payables par le Fonds pourraient, au cours d'une période donnée, être supérieurs ou inférieurs aux dépenses que nous engageons dans la prestation de ces services au Fonds.

À titre de fiduciaire, GACI est le titulaire des biens (liquidités et titres) du Fonds pour le compte des porteurs de parts. À titre de conseiller en valeurs, GACI fournit des services de conseil en placement et de gestion de portefeuille au Fonds ou prend des dispositions pour la prestation de ces services. GACI rémunère également les courtiers pour les activités de commercialisation liées au Fonds. De temps à autre, GACI peut investir dans des parts du Fonds.

Placeur

Des courtiers et d'autres sociétés vendent les parts du Fonds aux investisseurs. Ces courtiers et autres sociétés comprennent les courtiers liés à GACI, comme la division de courtage à escompte Pro-Investisseurs CIBC de Services Investisseurs CIBC inc. (désignée SI CIBC), la division Service Impérial CIBC de SI CIBC et la division CIBC Wood Gundy de Marchés mondiaux CIBC inc. (désignée MM CIBC). SI CIBC et MM CIBC sont des filiales en propriété exclusive de la Banque CIBC.

GACI peut payer des commissions de vente et de suivi à ces courtiers et sociétés relativement à la vente de parts du Fonds. Ces courtiers et autres sociétés peuvent verser une partie de ces commissions de vente et de suivi à leurs conseillers qui vendent des parts du Fonds aux investisseurs.

Ententes et rabais de courtage

Le conseiller en valeurs ou tout sous-conseiller prennent des décisions, notamment sur la sélection des marchés et des courtiers ainsi que sur la négociation des commissions, en ce qui a trait à l'acquisition et à la vente de titres en portefeuille et de certains produits dérivés et à l'exécution des opérations sur portefeuille. Les activités de courtage peuvent être attribuées par le conseiller en valeurs ou tout sous-conseiller à MM CIBC et CIBC World Markets Corp., qui sont toutes deux des filiales de la Banque CIBC. MM CIBC et CIBC World Markets Corp. peuvent aussi réaliser des marges à la vente de titres à revenu fixe et d'autres titres et de certains produits dérivés au Fonds. La marge correspond à l'écart entre les cours vendeur et acheteur d'un titre dans un marché donné, en ce qui a trait à l'exécution des opérations sur portefeuille. Elle varie selon divers facteurs, comme le type et la liquidité du titre.

Les courtiers, y compris MM CIBC et CIBC World Markets Corp., peuvent fournir des biens et des services, autres que ceux relatifs à

l'exécution d'ordres, au conseiller en valeurs et à tout sous-conseiller lorsqu'ils traitent les opérations de courtage par leur entremise. Ces types de biens et de services pour lesquels le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller peut verser des commissions de courtage sont des biens et services relatifs à la recherche et des biens et services relatifs à l'exécution d'ordres, et ils sont appelés, dans l'industrie, *rabais de courtage*. Ces biens et services assortis de rabais de courtage aident le conseiller en valeurs et tout sous-conseiller à prendre des décisions en matière de placement pour le Fonds ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom du Fonds. Comme le prévoient les conventions du conseiller en valeurs et des sous-conseillers en valeurs, ces rabais de courtage sont conformes aux lois applicables.

Au cours de la période, le Fonds n'a versé aucune commission de courtage ni aucuns autres frais à MM CIBC ou à CIBC World Markets Corp. Les marges associées aux titres à revenu fixe et à d'autres titres ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne peuvent être incluses dans le calcul de ces montants.

Opérations du Fonds

Le Fonds peut conclure une ou plusieurs des opérations suivantes (désignées les *opérations entre parties liées*) en se fondant sur les instructions permanentes émises par le comité d'examen indépendant (désigné le *CEI*) :

- investir dans des titres de participation de la Banque CIBC ou d'émetteurs liés au sous-conseiller en valeurs ou détenir ces titres;
- investir dans des titres de créance non négociés en Bourse de la Banque CIBC ou d'un émetteur lié, dont la durée résiduelle jusqu'à l'échéance est de 365 jours ou plus, émis dans le cadre d'un placement initial ou achetés sur le marché secondaire, ou détenir de tels titres:
- faire un placement dans les titres d'un émetteur lorsque MM CIBC, CIBC World Markets Corp. ou tout membre du groupe de la Banque CIBC (désigné(s) le courtier lié ou les courtiers liés) agit à titre de preneur ferme au cours du placement des titres ou en tout temps au cours de la période de 60 jours suivant la fin du placement de ceux-ci (dans le cas d'un « placement privé », en conformité avec la dispense relative aux placements privés et les politiques et procédures portant sur ces placements);
- conclure avec un courtier lié, lorsque celui-ci agit à titre de mandant, des opérations d'achat ou de vente de titres de capitaux propres ou de créance;
- entreprendre des opérations sur devises et sur instruments dérivés liés à des devises lorsqu'une partie liée agit à titre de contrepartiste;
- conclure des opérations d'achat ou de vente de titres avec un autre fonds de placement ou un compte sous gestion géré par le gestionnaire ou un des membres de son groupe (désignées les opérations entre fonds ou opérations de compensation);
- effectuer des transferts en nature en recevant des titres d'un compte sous gestion ou d'un autre fonds de placement gérés par le gestionnaire ou par un membre de son groupe ou en livrant des titres à ce compte ou à ce fonds de placement relativement à l'achat ou au rachat de parts du Fonds, sous réserve de certaines conditions.

Le CEI examine au moins une fois par année les opérations entre parties liées à l'égard desquelles il a émis des instructions permanentes. Le CEI est tenu d'aviser les autorités canadiennes en valeurs mobilières, après qu'une question a été soumise à son attention par le gestionnaire, s'il juge qu'une décision de placement n'a pas été prise en conformité avec les conditions imposées par la législation en valeurs mobilières ou par le CEI à l'égard de toute opération entre parties liées nécessitant son approbation.

Dépositaire

La Compagnie Trust CIBC Mellon est le dépositaire du Fonds (désignée le *dépositaire*). Le dépositaire détient les liquidités et les titres du Fonds et s'assure que ces actifs sont conservés séparément des autres liquidités ou titres qu'il peut détenir. Le dépositaire fournit également d'autres services au Fonds, y compris la tenue des dossiers et le traitement des opérations de change. Les frais et marges découlant des services rendus par le dépositaire sont payés par le gestionnaire. La Banque CIBC détient une participation de 50 % dans le dépositaire.

Fournisseur de services

La Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon (désignée *STM CIBC*) fournit certains services au Fonds, y compris des services de prêt de titres, de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille. Les frais pour ces services sont payés par le gestionnaire. La Banque CIBC détient indirectement une participation de 50 % dans STM CIBC.

Faits saillants financiers

Les tableaux ci-dessous présentent les principales informations financières sur le Fonds et ont pour objet de vous aider à mieux comprendre le rendement financier du Fonds pour la période close le 31 août.

Actif net par part ¹ du Fonds - parts de c	atégorie A			Date de	e début des activité	s : 2 juin 2003
	2023	2022	2021	2020	2019	
Actif net au début de la période	10,49 \$	12,41 \$	12,78 \$	12,19	\$ 11,77	\$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :						
Total des produits	0,21 \$	0,29 \$	0,18 \$	0,21	\$ 0,37	\$
Total des charges	(0,11)	(0,14)	(0,18)	(0,17)	(0,16))
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	(1,23)	(0,07)	0,62	0,22	(0,02)	
Profits latents (pertes latentes) pour la période	0.64	(1,41)	(0,70)	0,22	0,50	
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation ²	(0,49) \$	(1,33) \$	(0,08) \$	0,72	·	
Distributions :	(0,10) +	(1,00) +	(0,00) +	٥,. =	y 0,00	-
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,60 \$	0,63 \$	0,31 \$	0,16	\$ 0,35	\$
Des dividendes Des gains en capital	_	-	_	_	-	
Remboursement de capital	_	_	_	_	_	
Total des distributions ³	0.60 \$	0.63 \$	0,31 \$	0,16	\$ 0,35	\$
Actif net à la fin de la période	9,40 \$	10,49 \$	12,41 \$	12,78	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
•	, ,	.σ,.σ ψ	·=,··· ¥	,. v		<u> </u>
Ratios et données supplémentaires - pa	_	2022	2021	2020	2019	
	2023					
Valeur liquidative totale (en milliers) ⁴	7 591 \$	10 054 \$	14 535 \$	16 101	·	\$
Nombre de parts en circulation ⁴	807 975	958 328	1 171 050	1 259 714	1 349 173	0/
Ratio des frais de gestion ⁵	1,07 %	1,17 %	1,41 %	1,40	% 1,40	%
Ratio des frais de gestion avant renonciations et prises en charge ⁶	1,31 %	1,32 %	1,80 %	1,83	% 1,90	%
Ratio des frais d'opération ⁷	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00	% 0,00	%
Taux de rotation du portefeuille ⁸	67,52 %	20,74 %	61,92 %	8,20	% 35,01	%
Valeur liquidative par part	9,40 \$	10,49 \$	12,41 \$	12,78	\$ 12,19	\$
Actif net par part ¹ du Fonds - parts de c	atégorie Plus			Date de débu	t des activités : 2 d	écembre 2013
	2023	2022	2021	2020	2019	
Actif net au début de la période	8,87 \$	10,51 \$	10,84 \$	10,33	\$ 9,97	\$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :						
Total des produits	0,18 \$	0,25 \$	0,15 \$	0,18		
Total des charges	(0,10)	(0,11)	(0,12)	(0,12)	(0,11))
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	(1,01)	(0,07)	0,53	0,18	(0,01)	1
Profits latents (pertes latentes) pour la période	0,52	(1,15)	(0,57)	0,44	0,39	1
Augmentation (diminution) totale liée à	·	()	. ,		·	
l'exploitation ²	(0,41) \$	(1,08) \$	(0,01) \$	0,68	\$ 0,58	\$
Distributions :						
Du revenu de placement (à l'exclusion des	0.50 €	0,55 \$	0,31 \$	0.46	¢ 0.24	¢
dividendes) Des dividendes	0,50 \$	υ,οο φ —	U,31 \$ _	0,16	\$ 0,31	φ
Des gains en capital	_	_	_	_	_	
Remboursement de capital	-	_	_	_	_	
Total des distributions ³	0,50 \$	0,55 \$	0,31 \$	0,16	\$ 0,31	\$
Actif net à la fin de la période	7,94 \$	8,87 \$	10,51 \$	10,84	\$ 10,33	\$

Ratios et données supplémentaires - pa	rts de catégorie Plus				
	2023	2022	2021	2020	2019
Valeur liquidative totale (en milliers) ⁴	792 \$	962 \$	1 075 \$	1 315 \$	1 375 \$
Nombre de parts en circulation ⁴	99 713	108 450	102 342	121 344	133 176
Ratio des frais de gestion ⁵	1,15 %	1,15 %	1,15 %	1,15 %	1,15 %
Ratio des frais de gestion avant renonciations et prises en charge ⁶	1,15 %	1,15 %	1,20 %	1,21 %	1,24 %
Ratio des frais d'opération ⁷	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Taux de rotation du portefeuille ⁸	67,52 %	20,74 %	61,92 %	8,20 %	35,01 %
Valeur liquidative par part	7,94 \$	8,87 \$	10,51 \$	10,84 \$	10,33 \$
Actif net par part ¹ du Fonds - parts de ca	atégorie F		Da	ate de début des a	activités : 27 septembre 200
	2023	2022	2021	2020	2019
Actif net au début de la période	9,22 \$	10,93 \$	11,26 \$	10,72 \$	10,34 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :					
Total des produits	0,20 \$	0,30 \$	0,16 \$	0,20 \$	0,35 \$
Total des charges Profits réalisés (pertes réalisées) pour la	(0,05)	(0,05)	(0,07)	(0,07)	(0,07)
période	(1,12)	(0,12)	0,56	0,20	0.04
Profits latents (pertes latentes) pour la période	0,55	(1,37)	(0,68)	0,21	0,57
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation ²	(0,42) \$	(1,24) \$	(0,03) \$	0,54 \$	0,89 \$
Distributions :					
Du revenu de placement (à l'exclusion des	0.50 €	0.04 6	0.20 €	0.04	0.27 €
dividendes) Des dividendes	0,58 \$	0,64 \$	0,36 \$	0,21 \$	0,37 \$
Des gains en capital	_	_	_	_	_
Remboursement de capital	_	_	_	_	_
Total des distributions ³	0,58 \$	0,64 \$	0,36 \$	0,21 \$	0,37 \$
Actif net à la fin de la période	8,25 \$	9,22 \$	10,93 \$	11,26 \$	10,72 \$
Ratios et données supplémentaires - pa	rts de catégorie F				
	2023	2022	2021	2020	2019
Valeur liquidative totale (en milliers) ⁴	2 648 \$	2 947 \$	898 \$	905 \$	1 204 \$
Nombre de parts en circulation ⁴	320 848	319 710	82 171	80 410	112 335
Ratio des frais de gestion ⁵	0,54 %	0,54 %	0,63 %	0,64 %	0,65 %
Ratio des frais de gestion avant renonciations	. =				
et prises en charge ⁶	0,76 %	0,74 %	0,87 %	0,87 %	0,93 %
Ratio des frais d'opération ⁷	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Taux de rotation du portefeuille ⁸ Valeur liquidative par part	67,52 % 8,25 \$	20,74 % 9,22 \$	61,92 % 10,93 \$	8,20 % 11,26 \$	35,01 % 10,72 \$
valeur ilquidative par part	0,20 ф	9,22 \$	10,95 φ	11,20 Ф	10,72 φ
Actif net par part ¹ du Fonds - parts de ca	atégorie O			Date de début	t des activités : 15 mars 200
	2023	2022	2021	2020	2019
Actif net au début de la période	9,95 \$	11,79 \$	12,13 \$	11,55 \$	11,13 \$
Augmentation (diminution) liée à	-,,	, , ,	, , ,	,,,,,	, - ,
l'exploitation :					
Total des produits	0,20 \$	0,28 \$	0,17 \$	0,21 \$	0,36 \$
Triful describerance		_	_	_	-
Total des charges Profits réalisés (pertes réalisées) pour la	-				
Total des charges Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	(1,19)	(0,08)	0,59	0,17	(0,01)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la	(1,19) 0,53	(0,08) (1,30)	0,59 (0,54)	0,17 0,60	(0,01) 0,53
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période Profits latents (pertes latentes) pour la période Augmentation (diminution) totale liée à	0,53	(1,30)	(0,54)	0,60	0,53
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période Profits latents (pertes latentes) pour la période Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation ²					
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période Profits latents (pertes latentes) pour la période Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation ² Distributions :	0,53	(1,30)	(0,54)	0,60	0,53
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période Profits latents (pertes latentes) pour la période Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation ²	0,53	(1,30)	(0,54)	0,60	0,53
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période Profits latents (pertes latentes) pour la période Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation ² Distributions: Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes) Des dividendes	0,53	(1,30)	0,22 \$	0,60	0,53
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période Profits latents (pertes latentes) pour la période Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation ² Distributions: Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes) Des dividendes Des gains en capital	0,53	(1,30) (1,10) \$ 0,75 \$ - -	0,54) 0,22 \$ 0,46 \$ - -	0,60 0,98 \$ 0,30 \$ - -	0,53 0,88 \$ 0,45 \$ - -
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période Profits latents (pertes latentes) pour la période Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation ² Distributions: Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes) Des dividendes Des gains en capital Remboursement de capital	0,53 (0,46) \$ 0,68 \$ - - -	(1,30) (1,10) \$ 0,75 \$ - -	0,54) 0,22 \$ 0,46 \$ - -	0,60 0,98 \$ 0,30 \$ - -	0,53 0,88 \$ 0,45 \$ - -
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période Profits latents (pertes latentes) pour la période Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation ² Distributions: Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes) Des dividendes Des gains en capital	0,53	(1,30) (1,10) \$ 0,75 \$ - -	0,54) 0,22 \$ 0,46 \$ - -	0,60 0,98 \$ 0,30 \$ - -	0,53 0,88 \$ 0,45 \$ - -

Ratios et données supplémentaires - parts de catégorie O

	2023	2022	2021	2020	2019	
Valeur liquidative totale (en milliers) ⁴	145 770 \$	331 683 \$	321 557	\$ 249 745	\$ 170 313	\$
Nombre de parts en circulation ⁴	16 380 952	33 338 647	27 280 040	20 583 699	14 741 164	
Ratio des frais de gestion⁵	0,00 %	0,00 %	0,00	% 0,00	% 0,00	%
Ratio des frais de gestion avant renonciations et prises en charge ⁶	0,00 %	0,00 %	0,01	% 0,01	% 0,01	%
Ratio des frais d'opération ⁷	0,00 %	0,00 %	0,00	% 0,00	% 0,00	%
Taux de rotation du portefeuille8	67,52 %	20,74 %	61,92	% 8,20	% 35,01	%
Valeur liquidative par part	8,90 \$	9,95 \$	11,79	\$ 12,13	\$ 11,55	\$

- Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Fonds.
- L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. Le total de l'augmentation ou de la diminution liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.
- 3 Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.
- 4 L'information est présentée au 31 août de toute période indiquée.
- ⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du Fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période. Le ratio des frais de gestion comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.
- 6 La décision de renoncer aux frais de gestion est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts. Le ratio des frais de gestion avant renonciations et prises en charge comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse, le cas échéant.
- Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération. Auparavant, les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse étaient inclus dans le ratio des frais d'opération, mais ne le sont plus. Les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse de l'exercice précédent ont été reclassés dans le ratio des frais de gestion et le ratio des frais de gestion avant renonciations ou prises en charge.
- Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Frais de gestion

Le Fonds paie à GACI des frais de gestion annuels pour couvrir les coûts liés à la gestion du Fonds. Ces frais de gestion sont fondés sur la valeur liquidative du Fonds, calculés quotidiennement et payés mensuellement. Les frais de gestion sont payés à GACI en contrepartie de la prestation de services de gestion, de placement et de conseil liés aux portefeuilles ou de dispositions prises pour la prestation de ces services. Les frais de publicité et de promotion, les charges indirectes liées aux activités du gestionnaire et les commissions de suivi sont prélevés par GACI sur les frais de gestion reçus du Fonds. Le Fonds est tenu de payer les taxes et impôts applicables aux frais de gestion versés à GACI. Veuillez vous reporter au prospectus simplifié pour connaître le montant des frais de gestion annuels pour chaque catégorie de parts.

Pour les parts de catégorie O, les frais de gestion sont négociés et payés par les porteurs de parts ou selon leurs instructions, ou encore par les courtiers et les gestionnaires discrétionnaires au nom des porteurs de parts, conformément à leurs instructions. Ces frais de gestion des parts de catégorie O n'excéderont pas les frais de gestion des parts de catégorie F.

Le tableau suivant présente la ventilation des services reçus en contrepartie des frais de gestion, exprimée en pourcentage des frais de gestion tirés du Fonds pour la période close le 31 août 2023, avant renonciation aux frais de gestion et prises en charge.

	Parts de catégorie A	Parts de catégorie Plus	Parts de catégorie F
Commissions de vente et de suivi versées aux courtiers	41,75 %	40,97 %	0,00 %
Frais d'administration, conseils en placement et profit	58,25 %	59,03 %	100,00 %

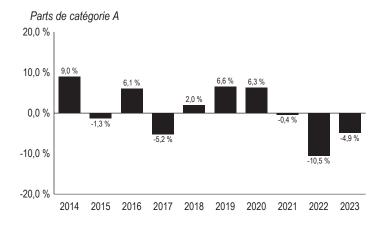
Rendement passé

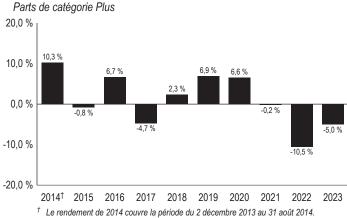
Les données sur le rendement tiennent compte du réinvestissement des distributions seulement et non des frais d'acquisition, de rachat, de placement ni d'autres frais optionnels payables par un porteur de parts qui auraient fait diminuer les rendements. Le rendement passé d'un fonds n'est pas nécessairement représentatif de son rendement futur.

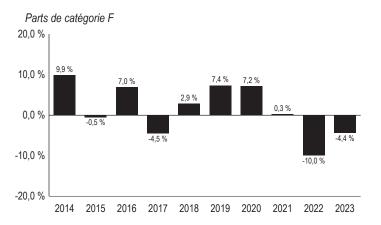
Les rendements du Fonds tiennent compte des frais et des charges, et l'écart dans les rendements entre les catégories de parts est principalement attribuable aux écarts entre les ratios des frais de gestion. Se reporter à la section *Faits saillants financiers* pour connaître le ratio des frais de gestion.

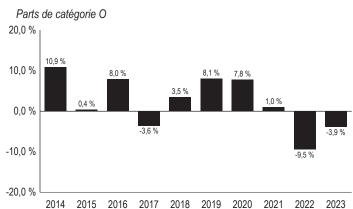
Rendements annuels

Les diagrammes à barres ci-dessous donnent le rendement annuel de chaque catégorie de parts du Fonds pour les périodes présentées et illustrent comment le rendement varie d'une période à l'autre. Ces diagrammes indiquent en pourcentage quelle aurait été la variation, à la hausse ou à la baisse, au 31 août de l'exercice, d'un placement effectué le 1er septembre, à moins d'indication contraire.









Rendements composés annuels

Le tableau suivant montre le rendement composé annuel de chaque catégorie de parts du Fonds pour chacune des périodes indiquées ayant pris fin le 31 août 2023. Le rendement composé annuel est comparé à l'indice ou aux indices de référence du Fonds.

L'indice de référence principal du Fonds est l'indice des obligations à rendement réel FTSE Canada.

L'indice de référence mixte du Fonds (désigné l'indice mixte) est composé de ce qui suit :

- 80 % de l'indice des obligations à rendement réel FTSE Canada
- 20 % de l'indice Bank of America Merrill Lynch Dollar-Bloc Inflation-Linked Government (couvert à 100 % en \$ CA)

	1 an (%)	3 ans (%)	5 ans (%)	10 ans* (%)	ou depuis le début des activités* (%)	Date de début des activités
Parts de catégorie A	(4,9)	(5,4)	(0,8)	0,6		2 juin 2003
Indice des obligations à rendement réel FTSE Canada	(4,0)	(5,2)	(0,1)	1,9		
Indice mixte	(4,1)	(4,6)	0,3	1,9		
Parts de catégorie Plus	(5,0)	(5,3)	(0,7)		1,0	2 décembre 2013
Indice des obligations à rendement réel FTSE Canada	(4,0)	(5,2)	(0,1)		2,0	
Indice mixte	(4,1)	(4,6)	0,3		2,0	

Fonds d'obligations à rendement réel Renaissance

	1 an (%)	3 ans (%)	5 ans (%)	10 ans* (%)	ou depuis le début des activités* (%)	Date de début des activités
Parts de catégorie F	(4,4)	(4,8)	(0,1)	1,4		27 septembre 2005
Indice des obligations à rendement réel FTSE Canada	(4,0)	(5,2)	(0,1)	1,9		
Indice mixte	(4,1)	(4,6)	0,3	1,9		
Parts de catégorie O	(3,9)	(4,2)	0,5	2,1		15 mars 2005
Indice des obligations à rendement réel FTSE Canada	(4,0)	(5,2)	(0,1)	1,9		
Indice mixte	(4,1)	(4,6)	0,3	1,9		

Si une catégorie de parts a été créée il y a moins de 10 ans, le tableau indique le rendement composé annuel depuis le début des activités.

L'indice Bank of America Merrill Lynch Dollar-Bloc Inflation-Linked Government (couvert à 100 % en \$ CA) suit le rendement des titres de créance souverains liés à l'inflation et libellés en dollars australiens, en dollars canadiens, en dollars néo-zélandais et en dollars américains émis sur le marché du pays de l'émetteur. Les titres admissibles doivent répondre aux critères portant sur la taille de l'émission selon la monnaie : Australie – 1 milliard de dollars australiens, Canada – 1 milliard de dollars canadiens, Nouvelle-Zélande – 1 milliard de dollars néo-zélandais et États-Unis – 1 milliard de dollars américains. En outre, les titres admissibles doivent avoir une durée résiduelle jusqu'à l'échéance d'au moins un an, et les paiements de l'intérêt et du capital doivent être liés à l'inflation.

L'indice des obligations à rendement réel FTSE Canada suit le rendement des obligations à rendement réel (liées à l'inflation) émises au Canada et assorties d'une durée jusqu'à l'échéance de plus de un an et d'une note d'au moins BBB (faible).

Une analyse du rendement relatif du Fonds par rapport à son ou à ses indices de référence est présentée à la section Résultats d'exploitation.

Aperçu du portefeuille de placements (au 31 août 2023)

L'aperçu du portefeuille de placements pourrait changer en raison des opérations courantes dans le portefeuille du fonds de placement. Vous pouvez obtenir une mise à jour trimestrielle en consultant le site www.investissementsrenaissance.ca. Le tableau Principales positions présente les 25 principales positions du Fonds. Dans le cas d'un fonds comprenant moins de 25 positions, toutes les positions sont indiquées. Le total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie correspond à une seule position.

Répartition du portefeuille	% de la valeur liquidative
Obligations émises et garanties par le gouvernement du Canada	66,7
Obligations en devises	24,7
Obligations de sociétés	5,3
Obligations émises et garanties par les gouvernements provinciaux	5,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,9
Contrats à terme de gré à gré et opérations au comptant	0,1
Autres actifs, moins les passifs	(2,7

Principales positions	% de la valeur liquidative
Gouvernement du Canada, obligation à rendement réel, 1,50 %, 2044/12/01	14,2
Gouvernement du Canada, obligation à rendement réel, 2,00 %, 2041/12/01	14,1
Obligation du Trésor des États-Unis indexée sur l'inflation, 0,13 %, 2027/04/15	12,9
Gouvernement du Canada, obligation à rendement réel, 1,25 %, 2047/12/01	11,7
Obligation du Trésor des États-Unis indexée sur l'inflation, 2,50 %, 2029/01/15	9,4
Gouvernement du Canada, obligation à rendement réel, 0,50 %, 2050/12/01	8,9
Teranet Holdings L.P., rachetable, 3,27 %, 2031/12/01	5,3
Province d'Ontario, obligation à rendement réel, 2,00 %, 2036/12/01 Gouvernement du Canada, 1,50 %, 2031/12/01	5,0 4,3
Gouvernement du Canada, 1,30 %, 203112/01 Gouvernement du Canada, obligation à rendement réel, 4,25 %, 2026/12/01	3,7
Gouvernement du Canada, 2,25 %, 2029/06/01	3,6
Gouvernement du Canada, 2,00 %, 2051/12/01	2,8
Gouvernement du Canada, 3,50 %, 2045/12/01	2,4
Obligation du Trésor des États-Unis indexée sur l'inflation, 0,13 %, 2025/04/15	1,7
Gouvernement du Canada, 1,25 %, 2027/03/01	1,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,9
Obligation du Trésor des États-Unis indexée sur l'inflation, 1,00 %, 2046/02/15	0,7
Contrats à terme de gré à gré et opérations au comptant	0,1
Autres actifs, moins les passifs	(2,7)

Note sur les énoncés prospectifs Le rapport de la direction sur le rendement du fonds peut renfermer des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs comprennent des énoncés qui sont de nature prédictive, qui dépendent d'événements ou de situations futurs ou qui y renvoient ou qui comprennent des expressions comme « s'attendre à », « compter », « projeter », « planifier », « croire », « estimer » ainsi que d'autres expressions similaires. En outre, tout énoncé qui pourrait porter sur le rendement futur, les stratégies, les perspectives ou la prise de mesures futures possibles par le fonds constitue également un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs ne garantissent pas le rendement futur. Ces énoncés comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les réalisations et les résultats réels du fonds diffèrent sensiblement de ceux décrits explicitement ou implicitement par ces énoncés. Ces facteurs comprennent, entre autres, la situation économique générale, la conjoncture du marché et des affaires, les fluctuations du cours des titres, des taux d'intérêt et des taux de change, les modifications apportées à la réglementation gouvernementale et les catastrophes. La liste susmentionnée de facteurs importants susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, le lecteur est également incité à examiner attentivement ces facteurs ainsi que d'autres facteurs. Gestion d'actifs CIBC inc. ne se considère pas tenue de mettre à jour

ou de réviser les énoncés prospectifs, que ce soit par suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, avant la publication du prochain rapport de

la direction sur le rendement du fonds, et elle rejette toute responsabilité à cet égard.



Investissements Renaissance

1000, rue De La Gauchetière Ouest, bureau 3200 Montréal (Québec) H3B 4W5

> 1 888 888-3863 www.investissementsrenaissance.ca info@gestiondactifscibc.com